


CRÉDIT AGRICOLE TOULOUSE 31 IMMOBILIER

 Carte professionnelle n° : **CPI 3101 2021 000 000 065**

délivrée par la CCI de Toulouse, valable jusqu'au **04/07/2027** et permettant l'exercice de l'activité de **Transaction sur immeubles et fonds de commerce**.

GARANTIE FINANCIÈRE :

C.A.M.C.A - 53 rue de la Boétie, 75008 PARIS

Transaction : 110 000 €
COMPTE BANCAIRE SEQUESTRE :

Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel, 6-7 Place Jeanne d'Arc, 31005 Toulouse Cedex 6. Compte n° 30029090404

« *Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.* »

TRANSACTION – VENTE

Honoraires à la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente*

Honoraires à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche*

**sauf accord contractuel contraire*

TYPE DE TRANSACTION	PRIX DE VENTE	HONORAIRES
Appartements, Maisons, Immeubles	De 0 € à 76 000 €	11 % TTC du prix de vente
	De 76 001 € à 114 000 €	9 % TTC du prix de vente
	De 114 001 € à 198 000 €	7 % TTC du prix de vente
	De 198 001 € à 457 000 €	6 % TTC du prix de vente
	Au-delà de 457 001 €	5 % TTC du prix de vente
Terrains	Minimum	4 000 € TTC
	De 40 000 à 76 000 €	10 % TTC du prix de vente
	De 76 001 € à 100 000 €	9 % TTC du prix de vente
	De 100 001 € à 150 000 €	8 % TTC du prix de vente
	Au-delà de 150 001 €	7 % TTC du prix de vente
Locaux, Bureaux, Bâtiment d'activité	De 0 à 150 000 €	8.40 % TTC du prix de vente
	De 150 001 € à 300 000 €	7.20 % TTC du prix de vente
	Au-delà de 300 001 €	6 % TTC du prix de vente
Fonds de commerces (à la charge du cessionnaire)	Minimum	4 000 € TTC
	Au-delà de 33 333 €	12 % TTC du prix de vente
Cession de Droit au Bail (DAB) (à la charge du cessionnaire)	Minimum	7 000 € HT
	Au-delà de 70 000 €	10 % HT du prix de cession net cédant + 15 % HT du Loyer Annuel HT
Garages, Parkings		2 500 € TTC
Estimations		610 € TTC

LOCATION – IMMOBILIER PROFESSIONNEL

TYPE DE LOCATION	PRESTATION	CLIENT	HONORAIRES
Locaux, Bureaux, Bâtiments d'activité	Constat d'Etat des lieux d'entrée ou de sortie	Locataire	Location : 15 % HT, soit 18 % TTC du loyer annuel HC
			Rédaction : 1 mois de loyer annuel HC avec un minimum de 1 100 € TTC
			EDLE : 150€
	Constat d'Etat des lieux d'entrée ou de sortie	Propriétaire	Location: 15 % HT, soit 18 % TTC du loyer annuel HC
			Rédaction: 1 mois de loyer annuel HC avec un minimum de 1 100 € TTC
			EDLE : 150 €